



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région
Pays de la Loire

**Modification : Mention
Conjoint Collaborateur**

Formalité à déposer dans le mois qui suit la modification

Compléter et signer le formulaire suivant (à télécharger sur notre site internet artisanatpaysdelaloire.fr)

- imprimé de déclaration de modification d'une entreprise (formulaire P2 en deux feuillets)

Joindre au dossier les pièces justificatives :

- extrait acte de mariage
- copie du jugement du Tribunal d'Instance ou extrait d'acte de naissance portant mention du Pacte Civil de Solidarité
- pouvoir s'il y a lieu

Procéder au règlement des frais et redevances (hors micro-entreprise)

- frais de modification CFE/RM : 91 € règlement à l'ordre de la Chambre de Métiers
- si inscription au Registre du Commerce et des Sociétés 50.95 € règlement à l'ordre du Greffe